

FEVRIER 2023

NOTATIONS 2023-2024

✓ Remise des notes tractions

15 FEVRIER 2023

Les personnes proposées seront averties par mail au plus tard le lendemain de la remise de notes pour les promotions en PR, en niveau ou en qualification.

✓ Date limite de réception des réclamations

8 MARS 2023

Les réclamations pourront être adressées à vos délégués ainsi que sur les boites mail.

jeanlouis.perrocheau@sncf.fr / alexis.paris@sncf.fr

Nous vous rappelons la nécessité de nous communiquer un numéro de téléphone sur lequel vous serez joignable facilement et en particulier le jour de la commission.

✓ Commission

15 MARS 2023

Un mail sera de nouveau adressé aux personnes ayant été retenues et validées par la commission au plus tard le lendemain de chaque commission.



La loi du 20 juin 2018 relative au Règlement Général sur la Protection des Données interdit toute communication de données confidentielles à caractère personnel (noms, prénoms, n° de CP, etc.) et expose vos délégués de commission à des sanctions pénales en cas de diffusion.

De ce fait, la diffusion des listings de notations que nous vous adressons les années précédentes est aujourd'hui considérée comme illégale.

Seuls les éléments de votre cas personnel pourront vous être transmis par vos délégué(e)s de Commission **UNSA-Ferroviaire**.

Pour connaître votre rang, contactez vos délégués UNSA-Ferroviaire:

Jean-Louis PERROCHEAU : 06 13 89 71 95 / jeanlouis.perrocheau@sncf.fr

Alexis Paris : 06 68 53 74 22 / alexis.paris@sncf.fr

